

KAUWBERG INFO Publication trimestrielle de SOS Kauwberg - Uccla Natura asbl

Visitez le Kauwberg sur: <http://www.kauwberg.be>,
le site Internet de SOS Kauwberg avec les anciens numéros du Kauwberg Info,
de nombreux documents et textes scientifiques, le rallye en 4 langues, les actualités....

Numéro 70
Hiver 2009

Rédaction,
Mise en page,
Secrétariat de rédaction
Marc DE BROUWER
Tél/fax: 02.374.60.34
Kauwberg@skynet.be

Éditeur responsable :
SOS K-UN
rue Geleytsbeek, 29
1180 BRUXELLES
Tél : 0472/719.790

Bureau distributeur :
BRUXELLES 18

Abonnement : 8 € par an Compte : 068-2075494-12

(Un bulletin de virement est joint
si vous n'êtes pas en règle d'abonnement)

Votre soutien est notre principale ressource
Il est indispensable à la défense de notre cause.

Merci d'avance



Marc Cools

Evelyne Huytebroeck

Imprimé sur papier recyclé



KAUWBERG INFO

La Revue de la Nature à Uccle

Publication trimestrielle

Numéro 71

Hiver 2009

Abonnement 8 €
Cpte 068-2075494-12

Destinataire :

Belgique-Belgie

P.P. - P.B.

1180 Bruxelles 18

BC30942

P801371



Editorial	page 2
Actualités et brèves ucclaises	page 2
Plan de gestion du cimetière d'Uccle-Verrewinkel	page 3
Plateau Engeland	page 4
Des sangliers à Uccle ?	page 7
A la découverte du monde des araignées	page 9
Agenda 21 à Uccle	page 14
Agenda et communiqués	page 15

Editorial : La plateau Engeland fait à nouveau l'actualité.

Rétroactes : en septembre 2003, les uclois découvraient deux projets de lotissement du plateau Engeland, 400 logements au nord et 88 au sud. Nous avons soutenu l'action des comités d'habitants et avons fait découvrir aux uclois et à leurs responsables politiques l'existence d'une directive européenne relative à la conservation de la Nature dite « Natura 2000 », nom donné aux sites méritant une protection européenne. La conséquence a été la nécessité d'une étude d'incidence (une première en Région de Bruxelles-Capitale). Un nouveau projet a ensuite été élaboré. Les habitants ont alors demandé le classement d'une partie du plateau Engeland afin de protéger les zones naturelles. Le gouvernement bruxellois n'y était pas favorable et il a fallu user de la voie judiciaire pour que la procédure de classement soit initiée. La presse a annoncé que la Région a refusé ce classement, ce qui permettra peut-être la concrétisation des lotissements qui ont évolué (surtout celui de l'avenue Dolez aux relents très écologisants...). Les associations nature estiment cependant que la Région n'a pas pris toutes les mesures de protection des zones vertes comme vous lirez en page 4 de ce Kauwberg Info

Actualités et Brèves ucloises

Une législation Nature pour Bruxelles

L'année 2009 devrait voir se finaliser les plans de gestions pour les sites Natura 2000. La législation wallonne prévoit des comités d'accompagnements et des enquêtes publiques dans le cadre de leur élaboration. Une telle législation est attendue à Bruxelles. Un décret est en cours d'élaboration, les administrateurs de Bruxelles Nature (dont trois sont aussi administrateurs de SOS Kauwberg - Uccla Natura) ont eu connaissance de l'avant projet et ont pu faire part de leurs remarques et suggestions ... une première à Bruxelles de la part d'une Ministre de l'Environnement. Faut-il rappeler que c'est la problématique des lotissements du plateau Engeland, en lisière de zone Natura 2000 qui a mis en évidence les lacunes des dispositions légales à ce sujet. Le travail juridique du comité Engeland-Puits, soutenus par SOS Kauwberg-Uccla Natura sont donc à l'origine de l'élaboration d'une nouvelle législation qui permettra une meilleure protection de la nature dans les zones Natura 2000. Nous en reparlerons certainement ...

Un premier plan de gestion à Uccle

Le plan de gestion du cimetière de Verrewinkel sera bientôt finalisé. Nous développons cette actualité page suivante.

Agenda du Kauwberg

Assemblée Générale de SOS Kauwberg

le dimanche 1 février 2009 à 9 h 30
chez Cathy De Brouwer, av. Vanderaey, 35

Ordre du jour disponible au secrétariat

L'assemblée ouverte à tous les abonnés du Kauwberg Info sera suivie du verre de l'amitié vers 11 h 45 .

Nettoyage de printemps des abords du Kauwberg :

Dimanche 1 mars 2009
Rendez-vous face au cimetière à 9 h 30

Comme chaque année nous sollicitons votre aide pour procéder à l'enlèvement des dépôts et salissures en bordure des rues et chemins.

Renseignements : 02/374 60 34

visites thématiques programmées en 2009

- promenade ornithologique au printemps
- promenade avec guide nature au printemps
- Promenade araignées (aranéologique) sur inscription.
- promenade insectes et galles (entomologique) en juillet
- promenade papillon en août
- promenade mycologique en octobre

Échos et Agenda du Broek (Natagora Bxl)

Depuis janvier 2008, c'est Natagora qui a repris la gestion du Marais du Broek.

Dates et renseignements : Stéphane Fumières (Natagora gestions) Gsm : 0496 709 719

*Le **Comité 21** est le groupe de travail d'élaboration de l'Agenda 21 d'Uccle, il se réunira 11 fois sur 1 an. Cinquante personnes s'y sont inscrites pour apporter leur point de vue, échanger leurs idées et construire, en collaboration avec l'administration communale et un bureau d'étude, le plan d'actions du développement durable à Uccle.*

Certaines réunions se passent en sous-groupes traitant 4 thèmes séparément:

1. La protection et la valorisation de la Nature, par le biais d'une politique de création de plans de gestion des différents types d'espaces verts (parcs, bois, cimetières, ...) et de gestion des ressources en eau
2. Le logement durable (accès au logement pour tous, éco-construction)
3. La maîtrise de la consommation énergétique dans une optique d'économie d'énergie et de lutte contre les changements climatiques
4. La coopération au développement et le commerce équitable

Actuellement, les thèmes 2 et 4 sont encore accessibles à des personnes intéressées. Aucune compétence spécifique n'est requise, votre qualité d'ucclois vous place en « connaisseur spécialisé » de votre environnement direct et de votre mode de vie à Uccle... Elle peut se mettre au courant d'une partie de l'information par le site internet. (<http://www.uccle.be/fr/services-communaux/environnement/le-developpement-durable-a-uccle-cest-vous>)

Une mise à niveau sera de toute façon prévue au début de la première réunion.

La phase de diagnostic étant achevée, c'est pour définir les objectifs du plan d'actions que le Comité 21 se réunira:

Le Vendredi 16/01/09 de 20h à 23h à la salle du Conseil de la Maison Communale; en séance plénière : validation de l'analyse et des enjeux émanant du diagnostic, définitions d'objectifs généraux.

Le Vendredi 30/01/09 de 19h30 à 22h30; à la Cure, rue du Doyenné en sous-groupes de travail: Nature et eau - Coopération Nord/Sud et commerce équitable pour définir des objectifs opérationnels

Le Samedi 31/01/09 de 9h30 à 12h30; à la Cure, rue du Doyenné en sous-groupes de travail : Logement durable - Énergie pour définir des objectifs opérationnels

Le Vendredi 06/02/09 de 20h à 23h à la salle du Conseil de la Maison Communale; en séance plénière restitution, cadre logique, grille d'analyse Développement durable.

Un forum ouvert à toute la population sera organisé au mois de juin.
Nous vous tiendrons informés

Rappelez-vous : en septembre 2006 nous dénoncions dans ces colonnes l'épannage de sels de déneigement dans et autour du cimetière d'Uccle-Verrewinkel. Dans le même temps, à la veille des élections communales, nous avons adressé un mémorandum aux candidats ucclois, dans lequel nous demandions que des plans de gestion relatifs aux cimetières d'Uccle (Dieweg et Verrewinkel) soient élaborés et mis en œuvre. Le nouvel Echevin de l'Environnement, Marc Cools, nous a entendu et a mis un tel plan en chantier dès début 2007. Des relevés et études se sont déroulées en 2007 et 2008 pour aboutir à un projet de plan qui devrait être adopté dans les semaines qui viennent. Un comité d'accompagnement a suivi les différentes étapes de son élaboration. En faisaient partie des experts comme Robert Kekenbosch et Martin Tanghe, des représentants de l'IBGE, des Monuments et Sites, les responsables des différentes administrations uccloises concernées et un représentant du monde associatif Nature/environnement ucclois, administrateur de l'ACQU.

C'est ainsi que SOS Kauwberg demandeur d'un tel plan a pu suivre les différentes étapes de son élaboration. Le plan a été pensé dans le sens de la protection du vallon de l'Eykelenbosbeek et de sa situation enclavée entre 3 zones Natura 2000. La future gestion sera « écologique », ce qui ne se fera pas sans changer les mentalités, en expliquant les motifs d'une nouvelle approche, résolument moderne de l'organisation du cimetière.

Mais on ne modifie pas de vieilles pratiques qui n'ont d'autres avantages que la facilité alors qu'elles polluent le sol, tuent les arbres*. On ne peut que regretter qu'un échevin ucclois se soit épanché auprès d'un journaliste du Vlan pour se plaindre des conséquences du plan de gestion, sans même mentionner l'existence du plan comme moteur de changement, maniant l'art des demi-vérités en se plaignant du surcroît de travail que requiert une gestion écologique sans expliquer que suite à la réorganisation du cimetière les chemins seront transformés et qu'en réalité le travail de désherbage diminuera.

* De nombreux arbres du cimetières vont être plantés à la place de ceux qui sont morts suite à leur taille inconsidérée en chicots et au désherbage au sel qui les a brûlés aux racines ...

Un cadeau à offrir pour ce début d'année, édité par Larousse fin 2008 : le Truffaut du Jardin écologique, un condensé des bonnes mesures à prendre pour respecter la Nature !

**Pression démographique accrue sur les zones naturelles,
danger d'inondations en cas de fortes pluies
et d'assèchement de zones humides lors de sécheresses,
la conception du lotissement du plateau Engeland
ne va pas dans le sens du développement durable !
Par son refus de classement, le Gouvernement bruxellois
fait un pied de nez à la conservation de la Nature.**

Réponse à l'article du Soir paru le vendredi 5 décembre 2008 sous le titre
« Engeland sort du flou artistique ».

Dans le Soir du vendredi 5 décembre 2008, un article assez laconique de Benoît Mathieu informe le tout venant que « Engeland sort du flou artistique », c'est-à-dire que le gouvernement ne classera pas le plateau Engeland.

En rejetant la demande de classement initiée, en 2005, par l'asbl SOS Kauwberg et les nombreux défenseurs de la nature, le gouvernement Régional a raté l'occasion de préserver durablement les Zones Spéciales de Conservation Natura 2000 à Uccle. Pourtant, une perche lui était tendue afin de permettre la bonne conservation des sites naturels, en leur adjoignant une zone de lisière écologique de 20 mètres et les champs entourés de bocages, propriétés de l'Etat fédéral.

Les conséquences des décisions communales et régionales sont multiples :

Primo: la ZVHVB^[1] va subir les incidences négatives de l'urbanisation massive des deux projets aujourd'hui prévus sur le Plateau Engeland (Projet Engeland 298 logements et Projet de la SA les Courses : 87 logements sur l'angle du terrain avenue Dolez/ rue Engeland). Cette pression démographique, reconnue dans l'étude d'incidences comme significative pour la zone semi-naturelle protégée, risque de la dégrader, par le piétinement, par le dépôt de déchets variés ou la pression accrue de nombreux animaux domestiques, liés à un si grand nombre de nouveaux habitants. Autant dire que la menace qui pèse sur la ZVHVB du Plateau Engeland et, conséquemment, sur la réserve naturelle du Kinsendael, située en contrebas à quelques dizaines de mètres, n'est pas du tout négligeable.

Pour l'araignée le venin est très précieux, elle ne l'utilise que pour se défendre et injecte très peu de venin. La digestion des proies est externe. Elles vont injecter du suc digestif dans la proie et la liquéfier pour pouvoir la consommer. Leur labium (bouche) et leur œsophage sont trop étroits pour ingérer la proie entière. L'endroit de la morsure d'une araignée correspond à deux trous très rapprochés ; Beaucoup de morsures sont imputées aux araignées alors que ce sont d'autres insectes qui en sont responsables car très peu peuvent percer la peau sous nos latitudes. Pour les araignées nous ne sommes qu'un substrat, un support, et pas une nourriture. Il existe deux types de chélicères, celles qui mordent horizontalement et les « mygalomorphes » (petites en Belgique, de l'ordre du centimètre) qui relèvent leurs crochets et les enfoncent vers le bas ; toujours chez nous, ces araignées construisent une galerie dans le sol, reliée à une galerie de soie. Si un insecte y passe, elles peuvent détecter le type de proie et se précipitent pour l'attraper.



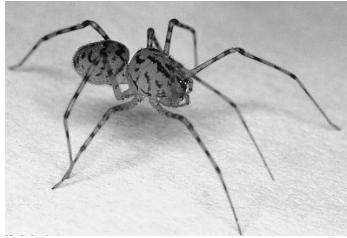
La vue des araignées n'est pas très performante excepté pour quelques familles (Salticidae, Lycosidae ...) Elles ont développé d'autres sens comme la détection des vibrations grâce aux poils de leurs pattes. Si on fait vibrer un diapason qui transmet une vibration près de leur toile, l'araignée accourt car elle croit à une proie. Elles sont capables aussi de détecter les molécules chimiques.

Les arthropodes ont développé une cuirasse extérieure c'est leur squelette de protection qui est dépourvu d'un système de croissance. Ils grandissent par à coup en effectuant des mues. La carapace se fend et se gonfle d'air pour permettre à l'arthropode de l'abandonner et de grandir. Le squelette abandonné est une exuvie. La nouvelle carapace molle au début rend les arthropodes plus vulnérables.

Les araignées n'ont pas que des amis, beaucoup d'oiseaux s'en nourrissent, le troglodyte mignon, notamment, en est friand. Les batraciens et les musaraignes sont aussi de bons consommateurs d'araignées. Ainsi en plus d'être des grands consommateurs d'insectes les araignées se retrouvent dans la chaîne alimentaire et sont des proies pour d'autres prédateurs.

Ainsi, lorsque dorénavant nous rencontrerons des araignées dans notre demeure ou au détour d'un chemin, surmontons cette peur stupide et irraisonnée, rappelons-nous leur utilité pour la nature, la complexité de leurs comportements, la diversité de leurs formes et couleurs et laissons leur la vie.

Les espèces qui vivent dans les maisons sont bien connues : la *Pholcus*, une araignée aux longues pattes et au céphalo-thorax petit et rond et à l'abdomen étroit et allongé, vit sous une toile constituée de fils très fins presque invisibles. Dérangée l'araignée imprime à son corps un mouvement d'oscillations rapides qui rend sa perception encore plus difficile. La téginaire que l'on découvre parfois bien contrastée



sur le blanc de la baignoire n'a pas remonté le tuyau d'eau, mais est tombée dans la baignoire dont les parois lisses l'empêchent de remonter. Et l'araignée qui ressemble à un petit léopard avec sa couleur jaunâtre ponctuée de noir, la *Scytodes thoracica* Lat. (famille des Scytodidae) (4 à 6 mm) qui chasse la nuit, elle crache un jet de glu sur sa victime pour l'attraper.

Comment reconnaître le mâle de la femelle ? Les extrémités des pédipalpes ne sont pas locomotrices. Chez la femelle elles sont fines, chez le mâle juvénile, l'extrémité est renflée et chez le mâle adulte, l'extrémité devient un véritable organe reproducteur de forme complexe, ressemblant à un gant de boxe, qu'il va insérer dans l'organe reproducteur de la femelle. Pour chaque espèce l'organe reproducteur de la femelle, l'*épigyne*, comporte une structure spécifique qui correspond à l'organe reproducteur du mâle, c'est pourquoi les espèces ne peuvent se croiser et ont peu évolué. Le mâle va tisser une toile spermatique pour y déposer une goutte de sperme. Il va la pomper dans ses appendices spécifiques des pédipalpes (les bulbes copulateurs) qui vont lui permettre de pénétrer dans l'épigyne spécifique de la femelle.



Chez beaucoup d'araignées, il existe un dimorphisme sexuel, le mâle est beaucoup plus petit que la femelle et parfois d'une autre couleur. La femelle a besoin de protéines pour ses œufs et le mâle peut constituer une proie potentielle. Ainsi, pour se protéger, celui-ci est beaucoup plus petit que la femelle. Chez *Pisaura mirabilis* Cl. le mâle va offrir une proie à la femelle pour la distraire pendant l'accouplement. Les accouplements peuvent facilement s'observer en laboratoire et permettent d'étudier les comportements des mâles (parade nuptiale, cadeaux, approche tactile sur le bord de la toile) et les attitudes maternelles de protection des œufs et des jeunes. Certaines vont jusqu'à porter les jeunes sur le dos. Chez les araignées sauteuses la parade est visuelle.

Secundo: l'ensemble du plateau Engeland joue, aujourd'hui, le rôle d'éponge en retenant une bonne partie des eaux de pluie. L'imperméabilisation partielle du plateau Engeland va modifier le régime hydrique et pourrait avoir des conséquences néfastes sur les eaux de ruissellement et les inondations dans la vallée.

Suite au dérèglement climatique, notre région sera de plus en plus souvent soumise à de fortes pluies, il ne faut pas être spécialiste pour se rendre compte de l'importance de l'enjeu.

La CRMS[2] avait recommandé d'appliquer le principe de précaution, étant donné que les conséquences de l'urbanisation massive du Plateau Engeland peuvent avoir des incidences défavorables sur la nappe phréatique qui alimente les sources de la réserve humide du Kinsendaël. Les mesures de lagunage, proposées dans le projet rénové, si elles constituent une amélioration, n'ont cependant pas démontré l'absence des effets négatifs sur cette réserve naturelle prioritaire pour Natura 2000.

Tertio: au lieu de proposer un projet pilote, réellement novateur, impliquant les technologies de pointe en matière d'éco-construction, intégrant les sentiers existants et des

espaces de jardin écologiques communs, s'harmonisant dans le site semi-naturel et en augmentant la valeur biologique par des mesures d'atténuation judicieuses, un projet s'intégrant dans le bâti existant avec la collaboration active des habitants, les promoteurs se sont lancés dans un ensemble architectural démesuré pour le site, dont le seul et l'unique but est de faire du profit. Et tant pis si ce sera au détriment de la faune et de la flore existantes.

Bien sûr, ces problèmes comme d'autres, tout aussi importants, tel celui de la mobilité, ont été étudiés par une étude d'incidences, terminée en 2005, mais depuis la menace climatique s'est précisée, les problèmes de mobilité se sont encore aggravés et surtout l'étude d'incidences était orientée selon les objectifs du demandeur la SA Engeland, c'est à dire, construire un maximum de logements. Aucun projet alternatif de réduction du nombre des logements n'a été proposé car il ne rentrait pas dans les objectifs du promoteur, même si pour l'environnement il eut été hautement souhaitable.

Le projet de lotissement, proposé par la SA Engeland, se situe sur un terrain de 11ha que le PRAS[3] a divisé en une zone constructible de

plus ou moins 6ha et une autre, appelée zone verte de haute valeur biologique ou ZVHVB de plus ou moins 4, 5Ha.

L'article de Benoît Mathieu ne souligne, en aucune manière, l'enjeu primordial pour la survie de la zone verte de haute valeur biologique, classée Natura 2000, à savoir l'importance de la création d'une zone de lisière écologique de minimum 20 mètres, bordant la ZVHVB. Où doit se situer cette lisière écologique? Le comité de quartier et les riverains ont tout mis en œuvre (notamment par la demande de classement du plateau), pour que celle-ci se situe, fort logiquement, dans la partie constructible et non dans le site naturel, comme proposé par les promoteurs, sous le prétexte d'une facilité de gestion pour l'IBGE[4]. Si on peut concevoir une zone de lisière faisant partie d'une réserve naturelle sur de grandes superficies, il est bien sûr absurde de concevoir une zone de lisière de protection d'un site aussi réduit (4,5ha) en l'amputant d'une bande de 20m soit une superficie approchant 1 ha.

Le Collège uclois a suivi le raisonnement des promoteurs et a accepté que la zone de lisière soit située dans la ZVHVB, alors que la Commission Royale des Monuments et

Sites demandait le contraire. Mais alors le projet devait être revu à la baisse et complètement remanié.

Mais voilà, cela fait 5 ans que le comité de quartier Plateau Engeland-Puits se bat pour sauver ce qui s'annonce pour les environs comme un désastre écologique et un problème majeur de mobilité, 5 ans de lutttes pour sauver un écrin de verdure encore un peu sauvage dans la ville, 5 ans pour éviter que la prairie de Belle, la jument aux yeux vairons, ne devienne un parking, que les écureuils roux, les oiseaux migrants ne déménagent définitivement, que la réserve naturelle humide du Kinsendael ne s'assèche. La beauté naturelle n'a pas de prix? Si, pour les promoteurs qui en tireront profit pour gonfler le prix élevé des logements du plateau Engeland.

Nul ne s'étonnera plus, dès lors, de voir les habitants contraints de se tourner vers la justice pour faire entendre leur voix.

Pour le comité Plateau Engeland

Thérèse Verteneuil - Robert Bellefond

[1] Zone verte de haute valeur biologique.

[2] Commission Royale des Monuments et Sites

[3] PRAS : Plan régional d'affectation du sol.

[4] Institut bruxellois pour la gestion de l'Environnement/ Bruxelles Environnement.

Malgré son extrême finesse, la soie émise par l'araignée est extrêmement résistante et élastique. La soie d'araignée est deux fois plus légère que l'acier et sept fois plus résistante. La soie est constituée de protéines liquides qui se solidifient au contact de l'air. On a réussi à créer de la soie d'araignée en laboratoire. De multiples applications sont possibles dans le domaine de la santé ou autre (tendon synthétique, fibre pour gilet pare-balle).



Les araignées-crabes du genre *Xysticus* vivent, le plus souvent, au niveau du sol. Souvent leurs couleurs sont empreintes d'homochromie, elles passent inaperçues pour leur proie.

Les araignées ont réussi à coloniser tous les milieux, même en dessous de la neige, dans les milieux aquatiques ou polaires. Les habitats sont situés à tous les étages naturels.

Les lycoses ou araignées-loups chassent à la course, sans toile. Les jeunes araignées se laissent emporter par un fil de soie au gré du vent, c'est ainsi qu'a lieu la dispersion des jeunes. Ceci explique que les araignées ont pu coloniser tous les milieux.

Certaines Linyphiinae sont faciles à reconnaître car elles font des toiles à baldaquin. Un entrelacs de fils sous la nappe permet à l'araignée postée en dessous d'attraper directement l'insecte qui y tombe.

D'autres, comme les Agelenidae font des toiles en forme de nappe (toile nappiforme).

Dans la prairie nous trouvons des espèces myrmécophages c'est à dire mangeuses de fourmis. Elles ont mis au point une technique ingénieuse pour ne pas se faire repérer par les fourmis. Elles ressemblent à leurs proies, leur céphalothorax est apparemment divisé en deux parties et l'abdomen est séparé par un petit pédicule comme pour les fourmis. Elles relèvent les deux pattes antérieures pour faire croire qu'elles n'ont que six pattes comme les fourmis. Certaines vont jusqu'à copier les phéromones de leurs proies. Le fait de ressembler à des fourmis leur évite de se faire manger par les oiseaux. Mis à part le pic vert, peu d'oiseaux sont amateurs de fourmis.

Les araignées sont donc des « insecticides » naturels efficaces de la biomasse. Un inventaire aranéologique réalisé sur une période de quatre saisons constitue un bon indicateur de la qualité d'un milieu. Avec le réchauffement climatique, certaines espèces vivant plus au sud sont arrivées en Belgique et même dans les villes où règne un microclimat.

Pour observer et attraper les très petites espèces, il suffit d'utiliser la technique du parapluie japonais ! Un parapluie de teinte claire est ouvert et retourné sous la branche qu'il suffit de secouer pour y faire tomber les arachnides et autres insectes. Beaucoup d'araignées sont nocturnes, leurs yeux sont alors laiteux.

Les araignées sauteuses ont des pattes puissantes et sont très rapides pour pouvoir capturer leurs proies, car elles ne tissent pas de toiles pour les piéger. Elles appartiennent à la famille des Salticidae dont le nom trouve son origine dans le latin « saltare » : danser qui fait référence à la très grande aptitude au saut de ces minuscules invertébrés et au fait qu'elles effectuent une sorte de danse nuptiale au moment de l'accouplement. Le céphalothorax a une forme rectangulaire caractéristique et les huit yeux inégaux sont disposés de manière à donner une vision binoculaire performante.

Sur les piquets de la prairie fut trouvée *Marpissa muscosa* Cl. Sans être une espèce domicole (qui vit dans les maisons), on la retrouve souvent entre les lamelles des volets extérieurs de fenêtre.



Les araignées sont inféodées à leur milieu de vie, certaines se déplacent mais d'autres restent en place principalement celles qui tissent des toiles. Le mâle, s'il est à la recherche de l'élue de son cœur, est plus erratique.

Les *Tetragnatha* se reconnaissent à leur forme générale, elles ont de longues pattes et sont de forme oblongue, inquiétée, elles prennent la forme d'une brindille. L'opilion est un arachnide mais pas une araignée il a un corps globuleux en une partie et 8 pattes mais pas de glande à venin, c'est un détritivore.

La famille des Araneidae se reconnaît à leur toile orbiculaire comportant un trou central. L'épeire diadème ou araignée porte-croix est certainement l'araignée la plus connue dans nos jardins.



Après les renards, bientôt des sangliers à Uccle ?

Le sanglier a disparu de nos régions depuis le XIX^{ème} siècle suite aux excès de chasse à la fin de la période autrichienne puis de la chasse libre du début de la période française. Selon le site internet de Bruxelles Environnement les derniers survivants auraient été chassés comme nourriture lors de la première guerre mondiale. Mais il vient de faire son retour et une petite population qui tend à se développer a été observée en forêt de Soignes l'hiver 2006.

Nul ne sait comment ces sangliers sont arrivés en région bruxelloise. S'agit-il d'un lâcher volontaire ou de la migration d'une population wallonne à la recherche de nouveaux territoires suite à la surpopulation et à la compétition pour l'alimentation ? Une autre possibilité est leur venue depuis la forêt de Meerdael dans région de Louvain.

Leur nombre actuel est estimé à 15-30 individus, pas de quoi craindre leur prochaine arrivée dans les jardins proches de la forêt de Soignes. Mais l'espèce étant prolifique (les populations doublent et parfois triplent annuellement), les sangliers peuvent devenir nombreux et chercher de nouvelles zones ou se nourrir et donc chercher de nouvelles zones de nourrissage. Alors faut-il craindre une razzia de museaux défonçant le sol de nos belles pelouses, retournant les potagers du Kauwberg pour y trouver de délicieuses racines à dévorer ? On n'en est pas encore là, même si, sur son site, Bruxelles Environnement, donne le conseil de « *Pour se protéger des incursions de sangliers dans les jardins riverains de la forêt, le mieux est d'installer une clôture robuste d'une hauteur de*



2,50 m, dont un cinquième est enterré. Pour renforcer davantage la protection (les sangliers sont de remarquables fouisseurs), il est conseillé de doubler le bas de la clôture d'une série de fils barbelés ou d'un ruban électrifié.»

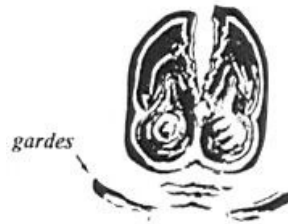


Le sanglier est-il donc à ce point dangereux pour l'homme ? Les sangliers se déplacent principalement de nuit et ne recherchent pas la présence de l'homme. On risque peu de le rencontrer en promenade. Mais un chien lâché peut provoquer une fuite et un déplacement inattendu.



On observe la présence des sangliers lorsque des terres sont retournées pour dénicher leur nourriture*, par leurs empreintes dans la boue et par l'existence de bains de boues (*souilles*), où ils se vautrent régulièrement, avant d'aller se frotter contre les troncs d'arbres avoisinants (*houzures*), ce qui leur permet de se débarrasser nombre de parasites piégés dans la boue.

Les sangliers* ont un rôle écologique positif en forêt. Leurs fouissements (*boutis*) sont autant de labours du sol forestier enterrant les graines qui peuvent ensuite germer. Ils débarrassent la forêt des charognes et éliminent aussi certaines larves d'insectes parasites des racines des arbres.



*Comme l'homme, le sanglier est omnivore, son menu se compose de très nombreuses parties d'un grand nombre de végétaux (tubercules, fruits dont les glands et les noix, céréales, etc.), de champignons, de petits animaux (vers, mollusques, insectes et leurs larves, petits mammifères, amphibiens, oiseaux, etc.) morts ou vivants.



Plus de détails sur le site de Bruxelles Environnement où l'on peut télécharger une brochure :

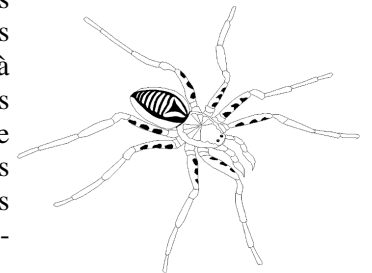
http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/IF_Biodiversite_sanglier_FR.pdf?langtype=2060

A la découverte du monde des araignées.



Par une journée radieuse du mois d'avril 2008, deux passionnés des araignées ; Robert Kekenbosch, spécialiste reconnu de l'Institut des Sciences Naturelles et Renaud Delfosse, guide nature ont emmené une vingtaine de « mordus » et de moins mordus par ces charmantes petites bestioles sur les sentiers du Kauwberg. Le premier détermina les espèces et le second nous révéla les secrets du comportement de ces arachnides dans leur cadre de vie.

Très souvent, les araignées provoquent une peur irraisonnée et non méritée parmi le public, elles sont mal aimées et pourtant tellement utiles par le nombre d'insectes dont elles se nourrissent. Regardons-les de plus près, sous la loupe elles révèlent des couleurs et des formes surprenantes et esthétiques. Tentons, tout d'abord, de les reconnaître et d'en définir les caractéristiques. Elles possèdent huit pattes tandis que les abeilles, par exemple en ont six. Leur corps est formé de deux parties : l'abdomen et le céphalothorax (la tête est soudée au thorax), tandis que les insectes ont un corps en trois parties distinctes. Les insectes ont des antennes et des mandibules comme pièces buccales. Les araignées, elles, ont des crochets, les chélicères. Les araignées ont (en Belgique) de six à huit yeux simples, tandis que les insectes ont des yeux composés. Les araignées produisent la soie par les filières à l'extrémité de l'abdomen, mais certains insectes possèdent aussi cette faculté mais ils ne possèdent pas de filières, appareils spécialisés dont seules les araignées sont dotées.



Il existe quantité de sortes d'araignées, mais on peut définir des grandes familles auxquelles elles appartiennent comme, par exemple, les araignées-loups (Lycosidae), les araignées-crabes (Thomisidae) etc ... En Belgique il existe 705 espèces d'araignées dont près de 250 ont à peine 1 à 3 mm à l'âge adulte. Dans une prairie d'un ha on rencontre 4 à 5 millions d'araignées par an.